



Syndicat CGT à Centrale Nantes

Lettre d'information n°8

FercSup de Nantes – Juillet 2021



Édito

Après une année mouvementée, cette lettre prendra une pause en août, pour mieux revenir à la rentrée ! Profitons de l'été, du soleil, car la rentrée pourrait nous réserver des surprises : le variant Delta et la réforme des retraites pourrait rendre la rentrée sombre, mais nous pourrions aussi voir l'indemnité de télétravail arriver dans la Fonction Publique, et peut-être un mouvement social d'ampleur en réponse au gouvernement sur les retraites.

Notre action syndicale va aussi évoluer : nous allons par exemple essayer d'organiser des tournées de services, des heures d'informations syndicales, sur place et à distance. À l'université l'automne verra des élections professionnelles, avec la transformation des CT/CHSCT en CSA. À Centrale Nantes, ces changements pourraient arriver en 2022.

Télétravail : retour à la normale en septembre ?

Le [gouvernement prévoit un retour du télétravail à la normale en septembre](#). À Centrale Nantes, nous avons pu obtenir quelques avancées sur le remboursement des frais occasionnés par la télétravail, sans avoir gain de cause sur l'indemnité de télétravail, la direction restant opposée au principe.

Mais selon le média [Acteurs Publics](#), le gouvernement souhaiterait mettre en place une indemnité de 2 € 50 par jour de télétravail dans la Fonction Publique, avec une application dès la rentrée...

Nous rappelons également que les télétravailleurs ont les mêmes droits que les autres. Un accident se produisant sur le lieu de télétravail, c'est à dire dans la maison, pendant les horaires de télétravail (par ex. chute dans un escalier) est un accident de travail ([Article 10 du protocole](#)). De même, le télétravailleur doit pouvoir écrire dans le Registre Santé Sécurité au Travail (RSST) en cas de problème (voir [notre vidéo sur le RSST](#)).

Gestions des CDI : les propositions de la direction

La direction souhaite faire évoluer la gestion des contractuels BIATSS. Si l'objectif d'améliorer la gestion de carrière est louable, certaines mesures sont problématiques :

- La direction propose que « les personnels en CDD financés sur ressources pérennes de l'établissement soient CDIés après un an de contrat ». Ce CDD de 1 an ressemble fort à une période d'essai déguisée... est-ce bien légal ? Nous rappelons que **les postes pérennes devraient être occupés par des fonctionnaires**, et non des contractuels. À défaut, **nous revendiquons une embauche directement en CDI**, qui inclut déjà une période d'essai.
- Sur l'évolution de carrière, la direction propose de « promouvoir au moins 10% des personnes promouvables (changement de corps ou grade), soit 5 personnes en 2021 ». Refuser une promotion à 90 % des personnes qui pourtant remplissent les conditions de promouvabilité est un signal clair : pour évoluer, quittez Centrale Nantes. **Pourquoi ne pas promouvoir 100 % des promouvables ?**
- Enfin la prise en compte de l'expérience pourra être améliorée, avec la prise en compte à 100 % de l'expérience des 5 dernières années, et « au moins 50 % » pour l'expérience au-delà de 5 ans... mais sans effet rétroactif ! Nos collègues déjà en poste seront donc dans une situation injuste, sans possibilité d'en sortir ou d'évoluer. **Nous revendiquons une application rétroactive à tous les contractuels**, pour que tous soyons à égalité quelque soit la date d'entrée dans l'établissement.

Ces manques illustrent malheureusement le manque de culture managériale des contractuels : on ne peut pas gérer de la même manière fonctionnaires et contractuels. Sans salaires attractifs, sans gestion de carrière correcte, comment convaincre les contractuels de rester à Centrale Nantes ? Comment « attirer les talents » lorsque le privé peut se montrer offensif sur ces sujets ?

D'après le document reçu en Conseil d'Administration, les propositions de la direction « font consensus » au sein du Comité Technique, où seul le SNPTE est représenté.

La CGT Fonction Publique revendique toujours :

- 10 % de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % d'augmentation indiciaire.

Pour plus d'info : <https://10pour100.cgtfonctionpublique.fr/>



L'actu de la NU

Le calendrier prévu :

- Élections professionnelles à l'automne à Nantes Université
- Mise en place au 1^{er} janvier 2022

Les Rendez-vous des instances

- Prochains CA :
 - 1^{er} juillet 2021, 14h
 - 30 septembre 2021
 - 9 décembre 2021

Le Congrès de la CGT FercSup

Tous les trois ans, les syndicats CGT des établissements d'enseignement supérieur se retrouvent pour faire un bilan, élaborer leur ligne d'action et de revendications. Après un report d'un an, ce congrès a eu lieu en juin, à la Palmyre près de Royan. Nous avons pu débattre de nos difficultés, de nos réussites aussi.

Ce congrès s'est passé dans une très bonne ambiance, tout le monde étant content d'enfin se retrouver en chair et en os. Les débats ont été riches et respectueux, notamment sur les sujets de la syndicalisation des étudiants, et du rapprochement avec d'autres syndicats (FSU notamment).

Ailleurs dans la Fonction Publique...

La destruction des services publics se produit partout dans la Fonction Publique, comme à l'IGN où la direction veut arrêter la production des cartes papier, activité bénéficiaire...
[À lire chez nos camarades de l'IGN.](#)

Contact

Site web : [FercSup Nantes](#)
E-mail du bureau : bureau-fercsup-nantes@sympa02.cgt.fr
Contact à l'ECN : [Adrien Grellier](#)

Envie de nous rejoindre ?
[Cliquez ici !](#)

Magret de Canard
« Marine n'est plus à doper. »